FÉVRIER 2024



Consultations prébudgétaires

2024-2025

Priorités de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay – Le Fjord

En collaboration avec





Présentation

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (ci-après, CCISF) est la principale représentante du milieu des affaires sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Regroupant plus de 1000 membres répartis sur le territoire, notre mission est d'être un acteur incontournable du milieu économique régional et d'assurer un rôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires.

Fièrement reconnue par ses membres comme étant un vecteur économique dynamique, la Chambre poursuit son action en mettant de l'avant ses valeurs d'engagement, de partenariat, de sentiment d'appartenance et est orientée sur le service aux membres.



Le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ci-après, « le Regroupement ») est une table de concertation créée dans le but d'optimiser les ressources régionales des Chambres de commerces afin de travailler sur certains dossiers régionaux. Il est composé des responsables des cinq Chambres de la région représentant ainsi plus de 2000 entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean œuvrant dans tous types de commerces et d'industries.



Priorités

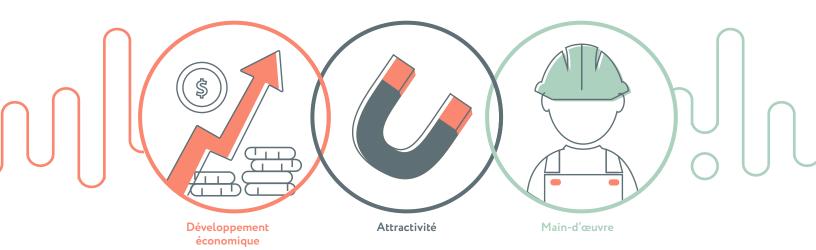
En tant que membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec (ci-après, FCCQ) et de la coalition des membres de la FCCQ, la CCISF et le Regroupement tiennent à saluer encore une fois les efforts de concertation et le travail de terrain exceptionnel ayant mené au dépôt du mémoire 2024-2025 de la FCCQ. Les priorités de la FCCQ rejoignent celles des entreprises de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et il convient de les rappeler ici.

En premier lieu, la FCCQ souligne à juste titre la nécessité d'alléger le fardeau fiscal des petites et moyennes entreprises, par exemple en modifiant la déduction pour petites entreprises ou encore en révisant les taux de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé (FSS). Puisque les PME représentent le principal moteur économique de nos régions, il nous semble plus que pertinent de se pencher sur cette question.

En second lieu, améliorer l'accès au capital et favoriser l'investissement, notamment dans la transformation numérique et les projets verts, ont fait partie de nos discussions dans la région. En tant que priorité locale, nous sommes plus que ravis que la FCCQ en fasse une priorité nationale.

Troisièmement, l'an dernier, nous soulignions l'importance majeure de la pénurie de main-d'œuvre pour le développement économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Or c'est maintenant la crise du logement qui s'est étendue à tout le Québec et c'est une réalité que souligne la FCCQ. Tant la CCISF que le Regroupement tiennent à rappeler que cette crise représente désormais un enjeu capital pour la région.

Pour conclure, alors que les grandes priorités de la FCCQ sont endossées par nos organisations, nous avons complété notre exercice particulier en produisant un ensemble de priorités régionales qui seront articulées autour de trois grands thèmes : développement économique, attractivité et main-d'œuvre.



Développement économique



Le développement économique est une thématique très large, mais dans le cadre de l'exercice actuel, plusieurs intervenants et entreprises ont été consultés afin de produire une synthèse des priorités régionales.

Une des grandes priorités de notre région cette année concerne la transformation numérique et l'augmentation de la productivité via les investissements de modernisation et d'automatisation. Ces aspects ont constitué une priorité du gouvernement du Québec ces dernières années, mais les entreprises de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean croient fermement qu'il faut accentuer cette offensive de transformation, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

\longrightarrow Recommandation 1

Augmenter le financement et l'accompagnement à la transformation numérique des entreprises dans tous les secteurs d'activité afin d'accroître la productivité des entreprises.

Transformer les entreprises implique de se tourner de plus en plus vers le numérique et force est de constater que l'accessibilité aux technologies vertes augmente d'année en année. La demande du public et des clients envers de tels procédés est également en croissance. Dans cette optique, les entreprises souhaitent pouvoir compter sur un soutien facile d'accès pour les accompagner dans ces initiatives.

→ Recommandation 2

Appuyer les initiatives de décarbonation et de transition verte dans les secteurs traditionnels et industriels notamment en désignant la zone d'innovation de l'aluminium du futur (ZIAL).

Concernant les secteurs d'avenir et les projets de décarbonation, nous constatons qu'ils prennent une place de plus en plus importante au Québec. Grâce à son positionnement avantageux, à la présence d'infrastructures de qualité et à l'intermodalité complète des modes de transport, le Saguenay—Lac-Saint-Jean doit devenir le prochain pôle majeur de ces filières.

→ Recommandation 3

Positionner la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean comme pôle de développement industriel dans les filières d'avenir en s'assurant du déploiement d'infrastructures énergétiques permettant l'arrivée de projets d'envergure.

Pour ce qui est des secteurs stratégiques centraux pour l'économie du Saguenay— Lac-Saint-Jean que sont la foresterie et le bioalimentaire, il est primordial de les appuyer et de leur permettre également de se moderniser et de prospérer. Des dizaines de milliers d'emplois sont dépendants de ces secteurs dans la région. Le gouvernement a donc la chance de pérenniser ces industries.

→ Recommandation 4

Investir davantage pour la transformation du régime forestier et l'intensification de la sylviculture tout en préservant l'accès à la ressource.

Finalement, une des forces de notre région, c'est de posséder un écosystème entrepreneurial dynamique et en santé. Toutefois, il reste du travail à faire sur le plan de deux enjeux importants : les transferts d'entreprises et l'achat local. Ces deux priorités ont fait l'objet de nombreuses discussions durant les dernières années, mais les actions concrètes se font attendre. Il convient de profiter du présent exercice pour rappeler au gouvernement l'importance que les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean accordent à ces enjeux.

→ Recommandations 5 et 6

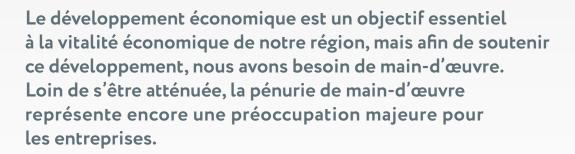
Sortir de la dynamique du plus bas soumissionnaire et travailler à l'optimisation des chaînes d'approvisionnement afin de permettre un réel accroissement de l'achat local, notamment de la part des donneurs d'ordre publics.

Supporter les entreprises dans le financement et l'accompagnement de plans de relève afin de faciliter leur transfert, soit en créant des crédits d'impôt ou en accordant des subventions aux organismes porteurs.

--- Conclusion

Entre consolidation des secteurs traditionnels et positionnement stratégique dans les nouvelles filières, les entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean souhaitent également que le gouvernement du Québec les soutienne massivement dans la transformation numérique et appuie les projets de développement durable et de transition verte.

Attractivité



Afin d'aider à combler le manque de main-d'œuvre et attirer ici des familles et des entreprises qui souhaitent s'installer et profiter de la qualité de vie qu'offre le Saguenay—Lac-Saint-Jean, nous devons offrir un vaste choix de logements et d'habitation pour tous les budgets et types de besoins. Alors que la crise du logement frappe partout au Québec, il faut s'y attaquer de manière urgente.

→ Recommandation 7

Faciliter l'accès régional à la main-d'œuvre en accélérant le développement de nouveaux logements dans toutes les catégories, notamment en innovant sur les types de projets déployés et en réduisant la réglementation dans le secteur de la construction. Miser en parallèle sur des mesures d'accès à la propriété pour les premiers acheteurs. Nos consultations ont également fait ressortir que tant pour les familles que pour les entreprises, la question du transport est centrale. Les travailleurs et les familles veulent avoir accès à un système de mobilité durable. Du côté du développement des affaires, la question du transport aérien est encore ressortie comme un irritant majeur de la part de la communauté d'affaires. Il devient dès lors urgent de mettre en place les mesures nécessaires afin de régler une bonne fois pour toutes cette question.

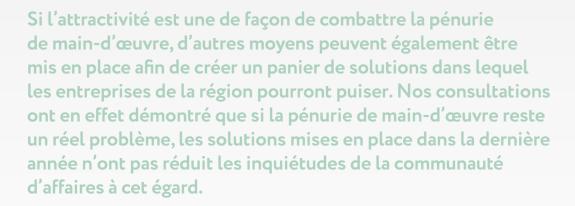
→ Recommandation 8

Faciliter l'accès aux régions éloignées en assurant une desserte aérienne fiable et régulière grâce à un deuxième vol quotidien. Permettre le développement d'une couverture plus efficace en matière de transport collectif en région.

→ Conclusion

L'attractivité des régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean passe en partie par l'action concertée des acteurs locaux, mais beaucoup d'aspects dépendent du gouvernement du Québec. En jouant un rôle de leadership et en agissant de manière structurée, avec un objectif clair, le gouvernement peut aider notre région à être davantage attractive.

Main-d'œuvre



D'une part, les efforts doivent être approfondis afin de trouver de nouvelles sources de travailleurs. Il a beaucoup été question de régionalisation de l'immigration et ce mouvement est bien démarré, mais il faut aller plus loin et améliorer l'offre d'accompagnement pour les entreprises qui, trop souvent, se perdent dans la complexité du processus. Par ailleurs, l'accompagnement des gestionnaires est incontournable pour faire face aux nombreux défis et changements du marché du travail. L'augmentation de budget pour le support aux entreprises est donc essentiel.

→ Recommandation 9

Optimiser la régionalisation de l'immigration par la mise en place de programmes de financement réalistes et flexibles pour les organismes d'accompagnements offrant notamment des services adaptés aux besoins concrets des entreprises.

D'autre part, en plus d'élargir le bassin de main-d'œuvre, il faut continuer d'offrir de nouvelles voies de mobilité à ceux et celles qui sont sur le marché du travail actuellement. À cet effet, des programmes adaptés aux régions peuvent être offerts. Il ne faut également pas oublier l'importance de nos institutions d'enseignement de premier calibre. Grâce à leur offre de formation de qualité, les quatre collèges de la région et l'Université du Québec à Chicoutimi peuvent faire partie de la solution. Investir dans ces institutions devrait donc être une priorité importante du prochain budget.

Finalement, nous devons également continuer de développer des incitatifs intéressants pour les travailleurs expérimentés, afin que ces derniers puissent faire partie de la solution, faisant profiter en prime les entreprises de leur grande expérience.

→ Recommandation 10

Investir massivement dans la formation via les institutions d'enseignement et les programmes de requalification de main-d'œuvre et faciliter le recours aux travailleurs expérimentés par la mise en place d'un bouclier fiscal.

→ Conclusion

les entreprises considèrent que nous avons besoin d'une approche tenu que jusqu'à maintenant, l'approche gouvernementale va dans voie et intensifier les efforts pour contrer cette pénurie, notamment en agissant directement sur le plan de l'accompagnement des entreprises.

Conclusion

Le contexte économique québécois a été grandement bouleversé lors des dernières années, ce qui a mené à une situation comme la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'en avait pas vécue depuis de nombreuses années. En grand besoin de projets et de chantiers structurants, des voies de passage se sont dévoilées à la lumière de nos consultations.

Premièrement, le gouvernement du Québec peut appuyer la région en soutenant divers projets de développement économique et de diversification avec, en tête de liste, la nécessité de poursuivre encore plus ardemment la transformation numérique et verte des entreprises.

Deuxièmement, l'attractivité régionale est un aspect important pour permettre à des familles et entreprises désireuses de vivre dans un environnement avantageux et doté de nombreux attraits de pouvoir le faire. Par contre, certains facteurs, comme le manque de logements ou encore la problématique du transport aérien, peuvent parfois miner ce momentum. Il convient de s'y attarder dans une perspective régionale sans plus attendre.

Troisièmement, la pénurie de main-d'œuvre qui persiste impose une intensification des efforts pour la contrer, et ce, sous tous les angles possibles. Élargir le bassin de main-d'œuvre grâce aux nouveaux arrivants, aux travailleurs expérimentés et aux personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail est une facette de ce défi. Développer et former nos travailleurs actuels et nos jeunes, notamment grâce à nos institutions d'enseignement de qualité, en est une autre. Pour toutes ces questions, toutefois, le soutien et l'accompagnement des entreprises doivent être améliorés.

Le gouvernement du Québec a tous les outils en main pour appuyer le développement de notre région et travailler en collaboration avec les acteurs locaux pour que les mesures mises en place atteignent leur objectif. Nous assurons pour notre part notre entière collaboration au gouvernement et souhaitons que notre contribution soit utile dans l'élaboration de nouvelles mesures qui seront bénéfiques pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean.



Annexe

Liste de nos 10 recommandations

Développement économique

- R1 Augmenter le financement et l'accompagnement à la transformation numérique des entreprises dans tous les secteurs d'activité afin d'accroître la productivité des entreprise.
- R2 Appuyer les initiatives de décarbonation et de transition verte dans les secteurs traditionnels et industriels notamment en désignant la zone d'innovation de l'aluminium du futur (ZIAL).
- **R3** Positionner la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean comme pôle de développement industriel dans les filières d'avenir en s'assurant du déploiement d'infrastructures énergétiques permettant l'arrivée de projets d'envergure.
- R4 Investir davantage pour la transformation du régime forestier et l'intensification de la sylviculture tout en préservant l'accès à la ressource.
- R5 Sortir de la dynamique du plus bas soumissionnaire et travailler à l'optimisation des chaînes d'approvisionnement afin de permettre un réel accroissement de l'achat local, notamment de la part des donneurs d'ordre publics.
- R6 Supporter les entreprises dans le financement et l'accompagnement de plans de relève afin de faciliter leur transfert, soit en créant des crédits d'impôt ou en accordant des subventions aux organismes porteurs.

Attractivité

- R7 Faciliter l'accès régional à la main-d'œuvre en accélérant le développement de nouveaux logements dans toutes les catégories, notamment en innovant sur les types de projets déployés et en réduisant la réglementation dans le secteur de la construction.

 Miser en parallèle sur des mesures d'accès à la propriété pour les premiers acheteurs.
- **R8** Faciliter l'accès aux régions éloignées en assurant une desserte aérienne fiable et régulière. Permettre le développement d'une couverture plus efficace en matière de transport collectif en région.

Main-d'oeuvre

- **R9** Optimiser la régionalisation de l'immigration par la mise en place de programmes de financement réalistes et flexibles pour les organismes d'accompagnements offrant notamment des services adaptés aux besoins concrets des entreprises.
- R10 Investir massivement dans la formation via les institutions d'enseignement et les programmes de requalification de main-d'œuvre et faciliter le recours aux travailleurs expérimentés par la mise en place d'un bouclier fiscal.



Réaliser ensemble

En collaboration avec

